

Bureau pour l'Afrique de l'Ouest

**Vingt-deuxième session du Comité intergouvernemental des Hauts
fonctionnaires et Experts (CIE)
Afrique de l'Ouest**

**Robertsfield, Liberia
08-10 Mai 2019**

**VINGT DEUXIEME SESSION DU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET
EXPERTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

CONCLUSIONS ET DE RECOMMANDATIONS

Robertsfield, le 10 Mai 2019

Introduction

1. La vingt deuxième (22^{ème}) session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE) pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue du 08 au 10 Mai 2019 à Robertsfield (Liberia), avec la contribution technique, logistique et financière du Gouvernement de la République du Liberia. Le thème de la réunion était « **Les dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'ouest : défis et mesures de politiques** ».
2. Deux documents statutaires de la CEA ont été examinés, en l'occurrence le rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du Bureau et celui sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). La session du 22^{ème} CIE a permis d'échanger sur le profil économique et social de la sous-région ainsi que les initiatives de la CEA en appui aux efforts de développement et d'intégration régionale des pays. Elle a également servi de cadre de dialogue sur le profil STEPS du Liberia et de plate-forme d'échanges sur les mesures pour relever le défi des DDD et mieux positionner les pays ouest africains dans la capture du dividende démographique. Enfin, la session a permis de formuler des recommandations pertinentes pour le développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Participation

3. La réunion a vu la participation des représentants des 15 États membres de la CEDEAO: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Y ont également été représentées les Communautés économiques régionales (CER), les organisations intergouvernementales (OIG) et les organisations internationales suivantes : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), L'Union du Fleuve Mano (UFM), la Banque Africaine de Développement , l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), le *President's Delivery Unit* (PDU) du Kenya, le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Liberia.

Cérémonie d'ouverture

4. Quatre allocutions ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture, en l'occurrence celles de: i) M. Bakary Dosso, Directeur par intérim du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA; ii) Dr. Pa Lamin Beyai, Représentant résident par intérim du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD au Liberia, iii) M. Rock Comahoue, le Président sortant du vingt-et-unième CIE, du Bénin et iv) Son Excellence Samuel D. Tweah Jr., Ministre des Finances et de la Planification du Développement de la République du Liberia, qui a prononcé le discours d'ouverture officielle. Cette cérémonie, qui a été agrémentée par la prestation d'une troupe culturelle du Liberia, a été rehaussée de la présence du Dr. Kofi Konadu Apraku, Commissaire des Politiques macroéconomiques et de la Recherche économique et du Dr. Fatima Siga Jagne, Commissaire des Affaires Sociales et du Genre de la Commission de la CEDEAO.

Élection du Bureau

5. La réunion a élu le Bureau suivant :
 - Président: **Liberia**
 - Vice-président: **Nigeria**

- Rapporteur: **Bénin**

Adoption de l'ordre du jour

6. Les délégués des États membres ont adopté l'ordre du jour présenté par le Secrétariat.

Présentations et discussions

a. Rapport sur le profil sous régional de l'Afrique de l'Ouest

7. La présentation de la CEA a relevé que l'Afrique de l'Ouest a vu sa croissance s'accélérer en 2018 (3,2% contre 2,4% en 2017) grâce à l'expansion de la production du pétrole au Nigeria et au Ghana, au dynamisme du secteur des services, de la demande intérieure et les investissements en infrastructures. Cette tendance devrait se consolider en 2019, avec une croissance escomptée à 3,4%. La sous-région continue toutefois de réaliser de faibles performances en matière sociale et reste sujette à diverses formes de risques (liés à la conjoncture internationale, aux troubles internes -civils et sécuritaires-, aux variations climatiques ainsi qu'aux défis des dynamiques démographiques) qui pourraient contrarier à court et moyen termes les progrès économiques et sociaux. Des solutions idoines méritent d'être apportées à ces contraintes. A cet égard, il conviendrait d'engager des actions pour une meilleure maîtrise des dynamiques démographiques pour une capture du dividende démographique, mobiliser davantage de ressources internes, renforcer la résilience de l'économie à travers des politiques de diversification et de transformation et améliorer l'environnement des affaires.
8. Les discussions ont porté essentiellement sur l'importance de moderniser le secteur agricole, de développer les infrastructures, de stimuler le secteur privé, de réduire les inégalités de genre, d'investir dans le capital humain, de créer davantage d'emplois décents, de renforcer les échanges intracommunautaires et d'accélérer le processus de création de la monnaie unique. Les délégués ont invité la CEA à approfondir les analyses sur la situation sécuritaire et son impact sur les performances socio-économiques des pays et à actualiser certaines données macroéconomiques des pays, en privilégiant autant que possible les sources nationales.

b. Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2018 et perspectives pour 2019

9. Le Secrétariat a présenté le rapport sur les activités du Bureau pour la période allant de juillet 2018 à mai 2019. Dans la continuité du précédent rapport, l'accent a été mis sur les changements enclenchés ou susceptibles de l'être par rapport aux résultats attendus. Il en est ressorti que les activités réalisées ont dans l'ensemble permis au Bureau de gagner en influence sur les politiques, gagner en crédibilité et en confiance, consolider ses mécanismes de responsabilisation, renforcer sa culture de l'apprentissage et renforcer son efficacité opérationnelle. Le Bureau a réitéré que la faiblesse des systèmes statistiques nationaux et le contexte économique, socio-politique, institutionnel et de sécurité toujours menaçant dans la sous-région constituent des contraintes à la réalisation de ses activités. Il a relevé qu'au cours de la période 2019-2020, le BSR-AO pourrait faire face à une demande d'assistance accrue résultant de sa spécialisation sur les questions de DDD. Le Bureau s'est engagé à poursuivre son appui aux États membres de la sous-région en matière de développement de stratégies nationales pour permettre de tirer pleinement profit de l'accord sur la ZLECAf, d'évaluation des progrès vers la transformation structurelle des économies et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063.

10. Les délégués ont remercié la CEA pour les différents appuis fournis et ont demandé à la CEA de compléter les activités réalisées avec les informations portant sur certains pays. Les discussions ont concerné notamment le format du rapport d'activités du bureau, les recommandations du CIE 2018 adressées à la CEA et l'état d'avancement de certains projets initiés au niveau continental. Les participants ont en particulier souhaité être informés sur le projet d'Indice Africain d'Intégration, l'appui au développement de stratégies nationales sur la ZLECAf et son impact sur les économies de la zone, le projet de monnaie unique et la perspective d'élargissement de la CEDEAO. Ils ont déploré que l'outil intégré de planification et de suivi des agendas 2030 et 2063 soit encore dans une phase de test dans certains pays, près de 4 ans après l'adoption de l'Agenda 2030 et ont exhorté la CEA à en accélérer le processus de finalisation et de mise à disposition.

c. Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable

11. Le Secrétariat a présenté le projet de rapport 2019 sur les progrès des pays de la sous-région vers l'atteinte des objectifs de développement durable. On retiendra que contrairement au rapport 2018 qui portait essentiellement sur les Objectifs de Développement Durable, le rapport 2019 évalue également les progrès des cibles correspondantes de l'agenda 2063. La non disponibilité des données constitue la principale source de limite du rapport et de ce fait n'a pas permis de couvrir l'ensemble des indicateurs des deux agendas. En termes de résultats, il ressort que les politiques publiques mises en œuvre par les Etats ont permis à la majorité des pays d'enregistrer des progrès encourageants dans le domaine de la santé maternelle et infantile, l'accès à l'eau potable, la promotion des énergies renouvelables et la création de la richesse traduits par l'expansion de la classe moyenne. Cependant, le gap à combler continue de se creuser en matière de la lutte contre la pauvreté et de malnutrition ; de qualité de l'éducation ; d'inégalité genre et revenu, d'assainissement et habitats décents ; de préservation de la nature ; d'état civil et en matière de mobilisation des ressources internes. A côté de ces contreperformance sectorielles, se dresse de manière transversale le déficit de financement et d'autonomie financière des systèmes statistiques nationaux. Le Secrétariat a terminé sa communication par une présentation de quelques développement nouveaux en lien avec le processus de mise en œuvre et de suivi-évaluation des agendas 2030 et 2063.
12. A l'issue de la présentation, les discussions ont porté sur la cohérence des données analysées avec les données nationales, le caractère approprié des indicateurs analysés par rapport aux réalités nationales, le nombre de pays considérés pour l'analyse portant sur certains indicateurs, la confrontation des données analysées par rapport aux réalités sur le terrain, la cohérence entre les données figurant dans les tableaux et graphiques et les analyses contenues dans le rapport de synthèse. Les participants ont également relevé la différence dans les années de base qui rend difficile la comparaison entre les pays. Ils ont souhaité que l'analyse des progrès soit faite en termes de perspective par rapport aux cibles. Les délégués ont également estimé qu'une analyse des performances avant la période 2015 est peu pertinente. Ils ont, par ailleurs, souhaité des analyses plus poussées par pays et par indicateurs.

d. Rapport sur les initiatives continentales de la CEA

13. Le Secrétariat a exposé les points saillants de l'action conduite par la Commission au niveau continental et sur les possibilités de renforcement de capacités offertes aux Etats membres dans le cadre de l'Institut pour la Planification et le Développement (IDEP). Sur la base du rapport présenté par son Secrétaire Exécutif lors de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'est tenue en mars 2019 à Marrakech au Maroc, la CEA a présenté les domaines dans lesquels elle a récemment apporté un appui au niveau

continental. L'appui aux Etats membres a surtout porté sur les questions de planification du développement, d'alignement des agendas 2030 et 2063 avec les plans nationaux de développement, de diversification économique et d'industrialisation, de genre et de dividende démographique ainsi que de statistiques. En ce qui concerne l'IDEP, les délégués ont été informés sur son mandat, ses organes de gouvernance, ses activités statutaires, le nombre de personnes formées depuis 2018, les activités de recherches déjà menées, le catalogue de cours adopté par le comité technique consultatif en 2018, les activités de formation et de recherche en cours relatifs à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), les formations en ligne en cours ou prévues à court terme et les propositions d'actions et de programme à prendre en compte dans le contexte de la sous-région.

14. Les délégués ont pris bonne note des actions menées par la CEA au niveau continental, notamment au titre du renforcement des capacités. Certains pays ont salué l'option offerte par l'IDEP de dispenser des formations à la carte. Les Etats membres ont salué l'ambition de cet institut qui prévoit dans sa feuille de route la formation d'une masse critique de fonctionnaires des pays. Ils ont été informés sur les modalités de sélection des points focaux de l'IDEP ainsi que les critères d'attribution des bourses.

e. Session spéciale sur l'intégration régionale

15. Un exposé de la CEDEAO sur ses efforts en matière d'intégration a été entendue par les délégués. Le Commissaire en charge des politiques macroéconomiques et de la recherche économique a d'abord mentionné les efforts de la CEDEAO en matière de paix et sécurité et de leurs résultats palpables au Liberia, en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, en Gambie et, dans une moindre mesure au Mali, à titre d'exemple. La CEDEAO travaille sur le postulat que la bonne gouvernance est une composante importante du combat pour la paix, la sécurité et le développement. Le Commissaire a ensuite exposé les progrès importants faits par la Communauté vers l'avancée à la monnaie unique à l'horizon 2020. Ces progrès incluent un dispositif de surveillance multilatérale qui permet de s'assurer que les Etats avancent sur la même base. Le Commissaire a fini son intervention en relevant le caractère erratique de la croissance des économies qui impacte négativement les indicateurs régionaux d'une période à l'autre. Il a enfin donné des informations sur les prochaines étapes de la feuille de route vers la monnaie unique de la CEDEAO et souligné les efforts faits dans de nombreux autres domaines d'intérêt pour le développement de l'Afrique de l'Ouest.
16. Les discussions ont été centrées sur les modalités de mise en œuvre de la monnaie unique et de financement du Programme communautaire de développement (PCD) qui contient sept projets phares.

f. Table ronde : « Les Dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques »

17. La table ronde a été organisée sous la modération de Mr Amadou Diouf, Chef par intérim de la section DDD du BSR-AO, dans le cadre d'un panel de discussions constitué des personnes ressources suivantes : Dr Fatima Siga Jagne, Commissaire de la CEDEAO en charge des Affaires Sociales et du genre ; Pr Latif Dramani, Coordonnateur du CREG/CREFAT ; Dr Leticia Appiah, Directrice Exécutive NPC du Ghana; Mr Mainassara Assouman, Directeur Général du Plan et de la Prospective au Ministère du Plan du Niger ; Dr Sanjo Faniran du Ministère du Budget et de la Planification Nationale du Nigéria et Mme Oumy Ndiaye du Ministère de l'Economie et de la Coopération Internationale du Sénégal.

18. Le panel a été alimenté par une note de discussion qui a notamment relevé que le développement ne peut être effectif si les politiques économiques ne sont pas couplées à des politiques sociales adéquates. Elle souligne qu'en dépit des performances économiques intéressantes réalisées par l'essentiel des pays de la sous-région ces récentes années, l'Afrique de l'Ouest reste confrontée à d'importants défis à relever au niveau social. La sous-région abrite également une population avec une part représentative de jeunes de moins de 15 ans avoisinant 44% et qui continue de croître à un rythme élevé de 2,7%. Dans ce contexte, pour saisir l'opportunité du dividende démographique ainsi ouverte par la structure et la tendance de la population sous régionale, il est impératif d'investir à plus grande échelle dans l'amélioration de la santé reproductive et l'accès à une éducation de plus longue durée et de qualité, en particulier pour les filles. Il est également crucial de renforcer les opportunités économiques, notamment pour les femmes et les jeunes, en vue de créer davantage d'emplois pour ces groupes.
19. Par la suite, les interventions des personnes ressources ont été axées sur l'identification des politiques et mesures optimales pour saisir le dividende démographique et l'intégration desdites politiques dans les plans nationaux de développement. L'accent a été mis sur les notions de transition et de dividende démographique, les expériences des pays développés et de l'Asie du Sud Est en matière démographique, les liens entre la dynamique démographique et les problèmes de sécurité dans la région, les politiques de contraception ainsi que les initiatives en cours en Afrique de l'Ouest touchant aux questions démographiques, notamment les politiques d'emploi, les stratégies axées sur les PME et les projets de renforcement des capacités des jeunes et des femmes. Il est à noter que le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Cabo Verde ont partagé leurs expériences en matière de politiques et mesures optimales prises par les Etats, pour saisir le dividende démographique et leur intégration dans les plans nationaux de développement.
20. Il est ressorti des discussions que les stratégies permettant de saisir le dividende démographique doivent inclure une dimension sous-régionale à travers notamment les politiques communautaires de la Commission de la CEDEAO. Elles doivent intégrer également des actions ciblées contre les abus sexuels et la traite des êtres humains (y compris les droits et la protection des enfants), la sensibilisation pour un changement de comportement et la création des opportunités et la scolarisation de la jeune fille. L'amélioration des systèmes d'état civil est considérée comme essentielle pour le respect du droit à l'identification des populations mais également pour informer et orienter la planification du développement, notamment les politiques de renforcement du capital humain.

g. Lancement profil STEPS Liberia

21. L'exposé de la CEA a relevé que l'économie libérienne est très peu diversifiée. La structure économique reste dominée par le secteur primaire qui représente environ 70% de la valeur ajoutée brute globale sur la période 2010-2017, les secteurs secondaire et tertiaire représentant respectivement 11,4% et 17,9% de cette valeur ajoutée sur la même période. Les contributions des secteurs et branches d'activité à la valeur ajoutée globale sont demeurées relativement stables depuis le début des années 1990, suggérant une transformation relativement lente des structures économiques. Il s'y ajoute une forte concentration des exportations non ou faiblement transformées autour du minerai de fer et du caoutchouc, qui représentent environ 70% des exportations du pays. Au plan social, malgré les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des agendas de développement, le taux de fécondité est encore élevé, la transition démographique lente et de nombreuses personnes ont un accès limité aux services sociaux de base. Ces défis appellent à un renforcement des efforts pour une bonne mise en œuvre de l'Agenda Pro- Poor for Prosperity and Development 2018-2023 et la réalisation des ODD.

22. Les délégués ont salué l'option choisie par la CEA de recourir aux données issues de sources nationales pour conduire les analyses. Ils ont déploré l'absence de référence aux principaux déterminants de la fécondité dans le document présenté. Dans l'appréciation du taux de chômage, ils ont souligné l'importance de tenir compte du contexte des pays africains où l'emploi informel domine. S'agissant des performances économiques et sociales du Liberia, ils ont fait observer l'insuffisance d'investissements dans le secteur agricole et la faible part des dépenses sociales dans le budget national. Les délégués ont été informés des efforts entrepris par les autorités libériennes pour améliorer les résultats atteints, à travers la mise en œuvre du plan national de développement. Un appel a été lancé aux partenaires extérieurs afin d'aider le Liberia à redynamiser son tissu économique et social, en soutenant notamment des programmes destinés à l'éducation des jeunes et à l'amélioration de la capacité de mise en œuvre de son programme de développement.

h. Rapport de la réunion du groupe d'experts sur « Capacités et dispositifs nationaux dans l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 : Etat des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest »

23. Les délégués ont pris note du rapport de la réunion.

i. Recommandations

24. Les recommandations suivantes ont été retenues par le CIE :

Rapport sur le profil sous régional de l'Afrique de l'Ouest

CEDEAO :

- Approfondir les réflexions en vue d'élaborer au niveau sous régional, une stratégie de diversification des économies.
- Lever les contraintes à la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC).

Etats Membres :

- Elaborer des stratégies de modernisation de l'agriculture et mettre en place une stratégie de financement à long terme de l'agriculture.

Rapport la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2018 et perspectives pour 2019

CEA :

- Limiter l'usage du papier dans la production et la diffusion des documents de travail et d'information destinés aux réunions du CIE.
- Mieux aligner le rapport d'activités sur les axes stratégiques de la CEA.
- Appuyer les Etats membres à la demande dans le renforcement des statistiques de l'état civil.
- Mieux prendre en compte les questions de pauvreté et de handicap des personnes dans les travaux d'analyse et de recherche conduits par le Bureau, dans l'esprit de l'Agenda 2030 de l'ONU de ne laisser personne pour compte.
- Améliorer la coordination avec la Commission de l'Union Africaine et la BAD dans la production de l'indice d'intégration régionale pour l'Afrique.

Etats Membres :

- Eriger la question de l'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil au rang des priorités.

Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable et l'agenda 2063

CEA :

- Appuyer les pays pour le rebasage du PIB afin de rendre plus pertinente la comparaison entre les pays.
- Appuyer les Etats membres dans l'appropriation de l'Agenda 2063 en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine.

Etats Membres :

- Produire les années de référence des indicateurs des ODD.
- Faire le changement de base de calcul des PIB.
- Renforcer la communication entre les INS et les ministères en charge du plan et de l'économie afin d'améliorer la cohérence entre les statistiques et l'analyse des politiques.

Table ronde : « Les Dynamiques démographiques au service du développement durable de l'Afrique de l'Ouest : défis et mesures de politiques »

CEA :

- Dans le cadre des activités du Centre DDD, générer des connaissances qui permettront d'appuyer les Etats dans la formulation de politiques budgétaires sensibles à la capture du dividende démographique.

CEDEAO / Etats membres :

- Intégrer la dynamique des populations dans les politiques de développement en vue d'une adéquation entre la richesse créée et les besoins sociaux induits par la croissance de la population.
- Mieux prendre en compte la scolarisation de la jeune fille dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement.

Rapport sur les initiatives continentales de la CEA

CEA :

- Elaborer en collaboration avec les partenaires sous-régionaux tels que l'UEMOA et la CEDEAO, sous la coordination de l'IDEP, un programme de formation professionnelle sur mesure à moyen terme, à partir d'une évaluation des besoins prioritaires de formation de la sous-région.

- Planifier et faciliter une table ronde des partenaires au développement en vue de la mobilisation de ressources financières adéquates pour la mise en œuvre du plan régional de formation professionnelle.

Etats membres :

- Eponger les arriérés en termes de contributions financières en vue de permettre à l'IDEP de répondre aux besoins croissants de formations des pays, indispensable pour appuyer la mise en œuvre des Agendas 2030 et 2063.
- Adopter des cours sur mesure en vue de faire bénéficier une masse critique de fonctionnaires au niveau national.

Lancement profil STEPS du Liberia

CEA :

- Faire référence aux principaux déterminants de la fécondité élevée dans l'analyse des conditions sociales.
- Tenir compte dans l'appréciation de la situation du marché du travail du contexte des pays africains où l'emploi informel domine.

j. Rapport de la réunion du groupe d'experts sur « Capacités et dispositifs nationaux dans l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 : Etat des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest » »

Le CIE a pris note de la réunion du Groupe d'Experts et l'a endossé.

Le Nigeria se propose d'accueillir la 23^{ème} session du CIE 2020. La date sera précisée ultérieurement par la CEA, en collaboration avec les autorités nigérianes.

Robertsfield, le 10 Mai 2019